DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/060/7.5 Feuillet n°69



ж

111

10 10

21

127

bid.

23:

22.5

=

=1

100

24

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir 58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 9 mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes du Lardin Saint Lazare, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation: 28 avril 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	35
Votants :	43
Pour:	43
Contre:	0
Abstention :	0

PRÉSENTS:

Titulaires: Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, CHANQUOI, Jean-Marie Patrick GAGNEPAIN, ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, DELAUGEAS, Claude TURBANT, TRENTEMONT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine BOUTINAUD, Jean-Yves VERGNE, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN. Suppléant: Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE,

Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Bernard DURAND représenté par Joël DURAND.

Excusés: Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Jean-Pierre VERDIER donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Denis ADAMSKI donne pouvoir à Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, , Marie-Claire ADOUX donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Jean-Michel LAGORCE, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole RAVIDAT.

SECRÉTAIRE: Mme Josiane LEVISKI.

OBJET: Modification de la délibération n°2023.038 concernant le montant d'attribution de subvention à l'association Tennis de Table du Périgord Noir

Une erreur matérielle s'est glissée dans le tableau des subventions aux associations votées par délibération n°2022/038 concernant le montant attribué à l'association Tennis de Table du Périgord Noir (750€).

Le montant qui doit leur être attribué est de 250€.

AR Prefecture

024-200041150-20230509-DE2023060-DE Recu le 11/05/2023

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE la modification du montant de la subvention attribuée à l'association tennis de table du Périgord Noir dans le tableau annexé à la délibération n°2023.038;
- ATTRIBUE la somme de 250€ comme subvention de fonctionnement à l'association précitée, en lieu et place des 750€ indiqué dans le tableau annexé à la délibération n°2023.038;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte relatif à cette disposition.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu, le 10/05/2023

> Le Président, Dominique BOUSQUET

> > Terrassonnals

Communauté de Communes 58 Ayenue Jean Jaurès 24120 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 96 10

Haut Derigord Noir

Terrassonn

58 Avenue Jean Jaurès

24

AR Prefecture

024-200041150-20230509-DE2023060-DE Reçu le 11/05/2023

Haut Périgord Nois

Communauté de Communes

20 Terrasson-Lavilledieu 05 53 50 96 10